

INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION MESSIEURS
Phase Interrégionale Nord

Samedi 07 et Dimanche 08 Mai 2022
Golf de Dieppe Pourville

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales, ouvert aux équipes retenues par chaque ligue selon les quotas suivants :

*Hauts de France : 12 équipes

*Normandie : 12 équipes

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Le nombre d'équipes (quota établi par la FFGolf) montant en division selon le classement final est de : **5**

ENGAGEMENT

*Inscription des clubs sur extranet auprès de la FFG par les Ligues Normandie et Hauts de France à l'issue des préqualifications au plus tard **le jeudi 7 avril 2022**.

*Inscription des joueurs sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant **le vendredi 29 avril 2022** à minuit.

Forfait : Voir 1.2-2-1. § II-2 du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en Division.